



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 janvier 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :
le 16 janvier 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 31 janvier 2006

Place de la Brèche - Division en volumes immobiliers

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 janvier 2006

DELIBERATION D20060018

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire,

Lors de sa séance du 16 septembre 2005, le Conseil Municipal a validé la division en volumes immobiliers de la place de la Brèche comprenant :

- l'espace de rencontres et d'initiative, dont l'accès principal se fait depuis l'une des émergences,
- le multiplexe cinématographique, qui fera l'objet d'une Vente en l'Etat Future d'Achèvement (VEFA)

Par ailleurs deux autres volumes ont été identifiés dans l'Etat Descriptif de Division en Volumes :

- les espaces publics de surface,
- les espaces publics en tréfonds.

Soit quatre lots.

Toutefois, depuis cette validation, le projet a évolué sur les points suivants :

- A la demande des services d'incendie et de secours, les "failles" ont été élargies, et les sorties de secours du cinéma ont été modifiées,
- Suite à l'étude de programmation du cabinet Pro Développement, le volume de l'espace d'animation a été affiné avec notamment une entrée sortie supplémentaire permettant plusieurs événements simultanés.

Le bureau d'étude de géomètre expert GEO 3D a élaboré un nouvel Etat Descriptif de Division en Volume et procédé à l'enregistrement des nouveaux numéros de parcelles.

Il convient aujourd'hui de valider cet Etat Descriptif de Division en Volume.

D'autre part, le volume identifié pour accueillir le multiplexe cinématographique doit faire l'objet d'un déclassement afin qu'il puisse être cédé par le biais d'une Vente en l'Etat Futur d'Achèvement à la Société Helucha, filiale du groupe CGR.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Lancer le déclassement,
- Valider l'Etat Descriptif de Division en Volume établi par le géomètre expert GEO 3D,
- Autoriser Maitre Bienner, domicilié 26 avenue Bujault à Niort à rédiger les actes authentiques correspondants,
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents afférents à cette opération,
- Imputer les dépenses correspondantes sur le chapitre 83003001, Fonction 8241, Compte nature 2031.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	31
Contre :	0
Abstention :	7
Non participé :	0
Excusé :	7

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)